

Recueil de pieces peu connues. A Bruxelles, chez Lemaire. 1790. 1 vol. in-8vo. de 60 pages.

CES pieces font une réfutation de fait de tous les systêmes opposés à la constitution Belgique & à l'autorité des Etats, représentans nés & perpétuels du peuple. Rien de plus propre à détromper les hommes ignorans & simples, qui se laissent séduire par des imposteurs politiques & égarer par la lumiere folâtre que ces perfides font luire à leurs yeux. Ce qui est admirablement exprimé dans l'épigraphie qui est à la tête de l'ouvrage. *Ne piscatores nocte lumine ostenso fallant navigantes, quasi in portum aliquem delaturi, eoque modo in periculum naves & qui in eis sunt, deducant, sibi que execrandam prædam parent, Præfidis provincie religiosa constantia efficiat.* Ulpianus, l. 10.

On voit d'abord par plusieurs pieces diplomatiques la part qu'ont eue les Etats dans la conclusion des traités, que leur autorité s'étendoit décidément sur la paix & sur la guerre, que sans eux le prince ne pouvoit faire ni l'un ni l'autre. Au fameux traité d'Arras, en 1482, les pleins pouvoirs des Etats de Brabant, Flandre & autres, donnés à leurs députés furent requis & lus dans l'assemblée, tout de même que ceux de l'empereur Maximilien & du roi Louis XI. L'auteur observe que „ les Etats de chaque „ province qui avant d'être sous la puissance „ de Bourgogne, ne faisoient pas la paix ou „ ne déclaroient pas la guerre, mais défendoient à leur chef respectif de la faire ou

Tome II. Ii